

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 8 décembre 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 2 décembre 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle PETIT (à Mme Christiane DECANTER-CAULLET), M. Jean-Max LEFEBVRE (à M. Pierre BOURGOIS), M. Eric DESREUMAUX (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), M. Dominique SERGENT (à M. Alexandre MEZIERE), Mme Dong NGUYEN (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Aurélie VERNIER (à M. Patrick DELEBARRE)

Absentes : Mme Martine FOULON, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 16-4-8

Affaires juridiques

Fourrière Municipale

Désignation d'un gardien agréé

Rapport de M. le Maire,

Conformément au décret n° 96.476 du 23 mai 1996, lequel a renforcé la réglementation en matière de fourrière automobile, la commune de Bondues avait conclu en 2012 une convention avec la société DEPANORD.

Celle-ci étant arrivée à son terme, il vous est proposé :

- de désigner Monsieur Jean-Michel TOP, gérant de la société DEPANORD AUTO, sise 21 rue d'Haarlem à Tourcoing, en qualité de gardien agréé,
- d'autoriser M. le Maire à signer, avec cette même société, la nouvelle convention relative à la prestation de fourrière.

Les dépenses résultant de cette convention seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Commission Générale du 30 novembre 2016



Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire